



CÔTES DE BORDEAUX
GRAINS NOBLES
PREMIÈRES
CÔTES DE BORDEAUX

XXIVÈME CIRCUIT DECOUVERTE CADILLAC CÔTES DE BORDEAUX 8 ET 9 JUIN 2019

Contact : J. C. Brunet

tél : 05.56.76.93.15 e-mail : brunet.jcc@gmail.com

Chers amis collectionneurs,

Les samedi 8 et dimanche 9 juin 2019 aura lieu la XXIVème édition du Circuit Découverte Cadillac Côtes de Bordeaux, l'un des plus importants rallyes du Sud-Ouest par le nombre et la variété des véhicules engagés : des ancêtres, de grandes classiques des années 20 et 30, des américaines, des roadsters anglais ou des populaires françaises constituent tous les ans un superbe plateau. Châteaux forts, villages médiévaux, églises romanes et bien sûr propriétés viticoles vous accueilleront pendant ces deux journées de balades dans les magnifiques paysages de cette région surnommée la Toscane girondine.

L'engagement des modèles antérieurs à 1950 est prioritaire, des parkings seront attribués en fonction de la catégorie des voitures.

N'hésitez pas à prévoir des habits d'époque pour le dimanche si vous le souhaitez !

*Retrouvez des photos des éditions précédentes dans la **galerie photo** de notre site rallye-cadillaccotesdebordeaux.jimdo.com*

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription à nous retourner rempli avant le 15 février 2019: **n'oubliez pas le nombre de personnes participantes, votre adresse mail et votre téléphone**, nous pourrions avoir besoin de vous joindre. Vous pouvez éventuellement proposer le choix entre plusieurs véhicules.

Attention, pensez à joindre votre règlement à l'ordre de ODG des Premières côtes de Bordeaux et Cadillac

Merci de diffuser l'information à vos amis ou aux membres de votre club, ils sont les bienvenus.

Espérant votre participation,

Le responsable de l'organisation du rallye : Jean-Christophe Brunet

XXIVÈME CIRCUIT DECOUVERTE CADILLAC CÔTES DE BORDEAUX 8 ET 9 JUIN 2019

Contact : J. C. Brunet

tél : 05.56.76.93.15

e-mail : brunet.jcc@gmail.com

rallye-cadillaccotesdebordeaux.jimdo.com

Principe du circuit découverte

Les parcours sur les différents circuits s'effectueront grâce à **un carnet de route** afin que chaque équipage puisse suivre à son rythme et **par groupes de 4 ou 5 voitures de même époque**, permettant de découvrir en toute convivialité les paysages, les vins et le patrimoine local durant ces deux jours. Kilométrage des circuits variable suivant la catégorie des véhicules.

Un jeu **réservé aux équipages participant les 2 jours** pourra vous permettre de gagner :

1^{er} prix : 120 bouteilles de vin,

2^{ème} prix : 60 bouteilles de vin,

3^{ème} prix : 36 bouteilles de vin, etc...,

chaque équipage remportant au minimum 2 bouteilles.

Un prix spécial sera attribué pour les équipages en habits d'époque le dimanche.

Conditions d'accès

Le circuit découverte est ouvert à toutes les **voitures mises en circulation avant 1959**, ainsi qu'aux **coupés, cabriolets et voitures d'exception antérieurs à 1979** (sauf dérogation).

Pour des raisons d'organisation, le nombre des voitures engagées sera **limité à 140**, les places étant attribuées en fonction des taux de remplissage des différentes catégories et de l'intérêt du véhicule.

L'élitisme n'est pas de mise dans la sélection, des voitures populaires mais peu courantes pouvant être préférées à des modèles plus représentatifs.

A noter : tarif réduit pour les Cadillac et pour les véhicules antérieurs à 1945.

Participation aux frais pour les 8 et 9 juin

Journées	Descriptif	Tarif <u>par personne</u> véhicules avant 1945 et Cadillac	Tarif <u>par personne</u> véhicules après 1945
Samedi + Dimanche	Plaque, itinéraires, dîner du samedi soir à la Closière et déjeuner champêtre du dimanche dans un château viticole, ainsi que le lot en vin	79 Euros	90 Euros
Dimanche seul	Plaque, itinéraires, déjeuner champêtre dans un château viticole, lot en vin	36 Euros	36 Euros

Hébergement à régler en supplément. Attention, nombre de places limité, nous contacter rapidement à partir de la mi-décembre : nous vous fournirons la liste des hébergements, et vous verserez directement un acompte (hôtels 2 étoiles à Langon et Verdélais, salle d'eau et WC privés. Egalement hôtel 3 étoiles à Cadillac). Le samedi, les voitures anciennes pourront rester à Cadillac (parking surveillé), un service de bus sera mis en place en fonction des demandes pour les équipages logeant aux hôtels de Langon et Verdélais. Les équipages qui désirent rester plusieurs nuits pourront être logés en chambre d'hôtes et devront les regagner par leurs propres moyens (comme il s'agit d'un long week-end, les propriétaires de chambres d'hôtes ne louent en général pas pour une seule nuit).

Programme provisoire

Samedi 8 juin :

- à partir de 12 H : ouverture de la Closière, Maison des Vins à Cadillac.
Possibilité de pique-nique (que vous aurez pris soin d'apporter) à la Closière ou dans un château viticole.
Le marché de Camblanes et Meynac ou celui de Cadillac, le samedi matin, pourront vous permettre de vous approvisionner.
Certaines propriétés proposeront des assiettes gourmandes de produits du terroir ou un marché fermier, si vous préférez ne pas vous encombrer d'un pique-nique (liste disponible sur demande à partir de mi-mai).
- **à partir de 13 H 30 : remise des plaques et itinéraires**
- à partir de 14 H : départ des voitures en petits groupes sur les différents circuits.
- 20 H : Apéritif et dîner à la Closière.

Dimanche 9 juin :

- 9 H : accueil des participants à Rions (place de la mairie et cour de l'école), remise des itinéraires du dimanche et départ des voitures en petits groupes.
- 13 H : Déjeuner champêtre dans un château viticole.
- 17 H : Remise des prix à la Closière.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'accès aux parking et lieux de repas à toute personne ne présentant pas une attitude correcte.

Bulletin d'inscription à nous retourner rempli avant le 15 février 2019:
n'oubliez pas le nombre de personnes participantes, votre adresse mail et votre téléphone.

**Attention, pensez à joindre votre règlement à l'ordre de
ODG des Premières côtes de Bordeaux et Cadillac,
(il vous sera retourné si vous n'étiez pas sélectionné).**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



CÔTES DE BORDEAUX
GRAINS NOBLES
PREMIÈRES
CÔTES DE BORDEAUX

BULLETIN D'INSCRIPTION

XXIVÈME CIRCUIT DECOUVERTE CADILLAC COTES DE BORDEAUX
SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JUIN 2019

A retourner **par retour de courrier** à :

Jean-Christophe Brunet, la Grèche, 2481 route du monastère, 33410 Rions,
Règlement à l'ordre de ODG des Premières Côtes de Bordeaux et Cadillac

Nom : **Prénom** :

tél : **e-mail** :

Adresse :

Code postal : **Ville** :

Souhaitez-vous participer : Samedi et Dimanche Dimanche seul

Nombre de personnes participantes : ...

Besoin en hébergement (cocher toutes les cases correspondant à vos souhaits) :

NON

Nuit du Vendredi 7 juin

OUI

Nuit du Samedi 8 juin

Lits séparés (uniquement si indispensable)

Nuit du Dimanche 9 juin

Avez-vous besoin d'un parking pour remorque ? OUI NON

Véhicule : **Marque** : **Type** :

Année de mise en circulation : **Carrosserie** :

Autres possibilités :

Nom des équipages avec qui vous souhaitez faire le rallye (ne mettez pas seulement le nom d'un club, vous serez groupés par 4 ou 5 équipages) :

.....

- Chaque participant vérifiera que son assurance responsabilité civile couvre bien l'ensemble des activités proposées dans le cadre des circuits découverte Cadillac Côtes de Bordeaux des 8 et 9 juin 2019.
- Dans le cas contraire, il est tenu de contracter une police supplémentaire auprès de l'organisme de son choix.
- En cas de non-respect de ces conditions, le signataire reconnaît avoir été informé que la responsabilité de l'association ne pourra en aucune façon être engagée.
- Il s'engage, d'autre part, à adopter une attitude conforme à la bienséance et aux lois en vigueur (assurance du véhicule, permis de conduire valide, alcoolémie, vitesse, ...).
- L'association se réserve le droit de poursuivre en justice tout manquement à ces règles.
- Tous les déplacements automobiles s'effectueront de façon individuelle (itinéraires fournis).
- Les organisateurs se réservent le droit d'apporter des modifications au programme de ces journées ainsi que celui de refuser l'engagement de certains véhicules.
- Les gagnants des quatre premiers rangs des cinq éditions précédentes ne pourront prétendre aux quatre premiers lots de cette année.
- Les personnes se présentant avec un véhicule différent de la voiture inscrite et ce sans accord préalable des organisateurs, pourront être refoulés.
- Les concurrents s'engagent à participer pleinement aux deux jours de la manifestation, à respecter l'itinéraire imposé et le passage dans les châteaux.
- Toute annulation après le 25 mai 2019 ne donnera lieu à aucun remboursement.

Fait à **le** **Signature** :